

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Baubetrieb (1 heure) : M. Meyer-Peter, ingénieur, Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

Travaux publics (1 heure) : M. Andreae, ingénieur, Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

Conférences. Le programme prévoit deux conférences publiques : une, le mardi soir, et l'autre le jeudi soir, par M. le Professeur Dr Maurice Milloud, Directeur de l'Ecole des Sciences sociales, à l'Université de Lausanne.

Tous les cours auront lieu dans l'Auditoire XV de l'Université (Salle Gaudin, Palais de Rumine) ; la séance d'ouverture aura lieu dans la Salle du Sénat, et les deux conférences seront faites dans la Salle du Grand Conseil.

Taxes pour l'ensemble des cours, membres S. I. A. 25 fr. ; autres auditeurs, 50 fr.

Taxes pour Cours isolés ; membres S. I. A. 2 fr. par heure ; autres auditeurs, 3 fr.

Les inscriptions pour l'ensemble des cours ou pour des cours séparés seront reçues jusqu'au 20 septembre 1921, par le Secrétariat de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, Tiefenhöfe 11, Zurich, ou par M. Gabriel Nicole, ingénieur, Directeur des Forces de Joux, à Lausanne. Les participants recevront contre remboursement la carte qui leur servira d'entrée au cours.

Logement. La Société des Hôteliers de Lausanne-Ouchy a consenti à l'application du Tarif minimum contre présentation des cartes d'inscription. Les participants sont priés de retenir eux-mêmes leurs chambres.

Pour les détails, voir la circulaire, avec formulaire d'inscription publiée par le Secrétariat de la S. I. A.

La section de Neuchâtel de la S. I. A. continue à faire des balades.

Dans une précédente chronique j'avais parlé de l'intéressante conférence du professeur de géologie M. Argand et relaté la visite de la section à l'institut géologique.

L'amabilité de M. Argand égalant l'enthousiasme subit de la section pour la science des profondeurs il avait été décidé de faire une excursion géologique dans le canton avec théories sur le tas.

Après des pourparlers sans fin et l'organisation minutieuse des transports automobiles la course était décidée pour le 14 juin. La section de Chaux-de-Fonds devait retrouver celle de Neuchâtel à la Vue-des-Alpes. Ces aperçus géologiques tournaient donc en manifestation cantonale.

Conférences le long des gorges du Seyon, aux Hauts-Geneveys, à la Vue-des-Alpes, à la Chaux-de-Fonds, au Col des Roches, palpitants aperçus où chacun mourait de honte d'avoir passé si longtemps, sans y prendre garde, devant tant de choses intéressantes : les architectes écoutent bouche bée,

absolument assis, pendant que les ingénieurs, c'est leur rôle, font semblant d'y comprendre quelque chose, voire même de s'y connaître.

A la Grande-Joux, domaine de la commune de Neuchâtel, surprise : réception, rafraîchissements dans l'antique salle qui reçut le roi de Prusse ; si sa gloire a pâli son ancien domaine n'a rien perdu de son confort et le jus de ses ci-devant vignes convient parfaitement aux gosiers les plus démocratiques. Discours, belles paroles, séance administrative ou rien n'est administré, l'attention générale se tournant plus volontiers vers les crus de la Commune. Il est pourtant décidé en principe que chaque année le Haut et le Bas se retrouveront en un point du canton, histoire de se dire bonjour plus que pour agiter de graves questions.

A la Tourne, dernier et brillant exposé du conférencier et descente vertigineuse sur Auvernier où pour de vrais Neuchâtelois l'anatomie des bondelles l'emporte en attrait sur celle des poissons fossiles, assurément intéressante, mais un peu vieillie pour faire figure dans une assiette. J. BÉGUIN.

Les constructions rurales au Comptoir Suisse des industries alimentaires et agricoles.

Le Comité du *Comptoir Suisse* attire l'attention des milieux intéressés sur le développement qu'il compte donner cette année au groupe des « constructions rurales ». — Ce groupe, organisé avec le concours de plusieurs ingénieurs et architectes, comprendra une exposition de matériaux de construction économiques, de plans et projets de bâtiments agricoles et d'habitations rurales.

La Chancellerie du Comptoir, Grotte 1, à Lausanne, tient à la disposition des intéressés une liste détaillée des objets et matériaux qui peuvent être exposés ainsi que des conditions d'admission et de location des places.

BIBLIOGRAPHIE

Association suisse de propriétaires de chaudières à vapeur. — 52^{me} rapport annuel, 1920.

Ce rapport contient, entr'autres, deux intéressantes notices de M. E. Hoehn, ingénieur en chef, l'une sur les *Compteurs de vapeur* (34 pages et 18 figures), l'autre sur *Le chauffage aux combustibles liquides* (29 pages et 14 figures) où sont décrits divers types de brûleurs : brûleur de Hodden adopté par la « Société suisse pour la construction de locomotives et de machines », à Winterthur ; brûleur de Burdet (Yverdon) ; brûleur de Roll, etc. Ces deux notices ont été tirées à part en deux brochures qui sont en vente, au prix de 1 fr. au siège de l'Association, Zurich 7, Plattenstrasse, 77.

A la page 39 du Rapport, à propos de l'essai à la traction d'un acier, nous trouvons une caractéristique inédite, la *Limite d'étirage* qui nous a tout l'air de n'être rien d'autre que la *Limite apparente d'élasticité* (Streckgrenze). Malheureusement « Résistance des matériaux » déjà si peu rigoureuse, les gens s'acharnent à t'embroussailler ! Si la Commission de normalisation de l'industrie suisse des machines parvient à éclairer quelque peu ces fourrés, elle aura bien mérité d'être chantée in cithara et decachordo, comme disait un Père de l'Eglise.

Calendrier des Concours d'architecture.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Fribourg	Banque Populaire Suisse	15 sept. 1921	Fr. 20 000 et 3000 pour achat	Architectes suisses domiciliés dans le canton de Fribourg et dans les villes de Berne et Lausanne, et architectes fribourgeois hors du canton.